

Compte rendu de la Formation Spécialisée du 18/10/2023

Quorum atteint, début de la réunion à 10h.

Pas de déclaration liminaire.

1) Approbation du procès-verbal du 1^{er} juin

Pas de commentaire particulier.

Vote POUR à l'unanimité.

2) Budget prévisionnel de la Formation Spécialisée

Matériel :

Plusieurs achats avaient déjà été votés lors de la précédente FS, vous trouverez en résumé les détails dans le tableau ci-après

Formation spécialisée du 18/10/2023

Budget Formation spécialisée	
Montant 2023 : 36 611€	
Nature de la dépense	Montant TTC en €
Ateliers de sophrologie + conférences	1812
Tapis anti fatigue	1537,38
1 clavier ergonomique et 1 support avant-bras	253,7
Clavier filaire + pavé numérique	309,6
3 Fauteuils ergonomiques	1408,61
Souris ergonomique	186,02
3 Fauteuils ergonomiques	1415,35
tapis de souris + souris ergonomiques	2165,58
10 bureaux assis-debout (Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Limoges, Montpellier, Nantes, Saint-Germain-en-Laye)	7182,55
10 Sacs à dos géomètre	431,88
1 clavier + 1 pavé numérique	165,6
1 fauteuil ergonomique	471,78
2 souris ergonomiques	373,86
2 repose-bras ergonomiques	300
TOTAL	18013,91
Réserve assistant de prévention	2000
TOTAL avec réserve	20013,91
BUDGET RESTANT	16597,09

Le budget a également été augmenté de 2700 €.

Plusieurs achats ont été discutés et actés lors de la réunion afin d'utiliser les fonds restants avant la fin de l'année :

- Un défibrillateur pour le site de St Florentin (1 018,44 €)
- 4 lampadaires lumière naturelle pour Châteauroux (3 479,30 €)
- 2 supports écrans pour Amiens (2 506,30 €)
- 1 nettoyeur vapeur désinfectant pour St Germain, cet appareil permet d'éliminer les punaises de lits...
- 10 bureaux assis-debout
- Une centaine de gourdes pour 1 500 €
- Le reste du budget sera consommé par l'achat de sac à dos pour les BNIC et les personnels qui en feront la demande.

Comme d'habitude, une réserve est prévue pour les aménagements des postes en lien avec l'Assistant de Prévention et le Médecin de Prévention.

Formation :

- Un stage risque routier a été financé pour Nantes, il devrait avoir lieu en Novembre.

Par manque de candidats, le stage de Toulouse ne pourra pas se faire cette année.

Un recensement sera fait en début d'année prochaine pour l'ensemble des sites.

Au besoin plusieurs BNIC seront regroupées pour atteindre le seuil minimum de stagiaires. (Entre 10 et 15 selon le prestataire)

- Un stage « Chargé d'évacuation » va être mis en place pour une vingtaine de personne à St Germain en Laye.

Le dernier exercice d'évacuation ayant révélé un manque important de personnel formé. (Voir point 8)

- Des stages SST vont être également mis en place pour le site de St Germain en Laye.

Pour les autres services du réseau, les stages tels que SST ou travail sur écran s'organise en local et dépendent du budget FS du département.

Si vous êtes intéressé par ces formations, n'hésitez surtout pas à vous y inscrire lorsque l'Assistant de Prévention local fait un recensement.

Mis au vote du budget Matériel :

Vote unanime POUR

Mis au vote du budget Formation :

Vote unanime POUR

3) Présentation de l'action sociale

La référente action sociale a fait une présentation des activités et des prestations que les services sociaux peuvent apporter aux agents du SDNC.

C'est une structure d'accompagnement individuel des agents mais qui peut aussi intervenir de façon collective dans les services. Elle propose également des aides financières.

Notamment, un prêt d'un montant de 3 000 € qui peut être demandé pour faire face à une situation difficile. La demande sera examinée directement par l'Assistante Sociale.

Il existe également une aide alimentaire pouvant aller jusqu'à 150 €.

En cas de sinistre, (incendie, catastrophe naturelle, etc...) une aide exceptionnelle (non remboursable) est également possible.

Les représentants du personnel ont demandé à ce qu'une information soit faite auprès des agents via tous supports de communication pour les informer plus précisément des dispositifs existants et de l'activité des services sociaux.

Solidaires Finances Publiques a voulu clarifier la façon dont les agents du SDNC peuvent solliciter les services sociaux, notamment ceux travaillant dans les structures territoriales ou en BNIPF.

Il est préconisé de contacter le correspondant le plus proche de son lieu de travail, les correspondants locaux étant en lien avec les services sociaux du SDNC si c'est nécessaire.

4) Présentation des fiches de signalement

Il y a eu 2 fiches de signalement cette année, les situations relevées dans ces fiches ont déjà été prises en charge par la direction.

5) Présentation du registre SST

1 fiche en 2023. Pas d'observation particulière.

6) Présentation des accidents de services

Un tableau récapitulatif recensant 5 cas en 2023 a été présenté.

Les représentants du personnel ont signalé un risque de glissade sur l'allée centrale du SDNC en hiver.

7) Travaux du site de St Germain en Laye

3 chantiers sont prévus :

- Rénovation des sanitaires de St Germain en Laye

Une enveloppe de 110K € a été attribuée par le bureau SPIB 2C.

Des repérages d'amiantes et de plomb ont été effectués en amont des travaux. Ils ont révélé que de l'amiante était présente dans les revêtements de certains sanitaires. Cette amiante ne pouvant pas être encapsulée, les travaux de rénovation vont devoir inclure des travaux de désamiantage qui vont être long et onéreux.

Vu la situation, les travaux de rénovation des sanitaires ne vont porter que sur 2 blocs où il n'y a pas d'amiante, à savoir le bloc sanitaire pièce 112 au 1er étage du bâtiment administratif et le bloc sanitaire 232 du bâtiment usine (sous réserve pour ce bloc de ne pas toucher au bâti de fenêtre existant sur lequel est relevé la présence de plomb d'après la recommandation du SIEP-BIMO). Ces blocs sanitaires seront mis aux normes PMR.

Ces travaux vont être engagés fin d'année, début d'année prochaine.

Le reste du chantier de rénovation des sanitaires s'étalera sur 2024 - 2025, sous réserve que le SDNC obtienne les financements pour le désamiantage et les travaux.

- Maladie de la pierre des sous-sols des bâtiments du SDNC

Des travaux d'électro-osmose doivent être réalisés ainsi que la mise en place d'une VMC. Une enveloppe de 200K€ a été attribuée par le bureau SPIB-2C au SDNC en avril 2023.

Compte tenu de la technicité du sujet et du cahier des charges très précis à rédiger dans le cadre d'un marché public, le SDNC a sollicité le concours du SIEP-BIMO du secrétariat général.

Par ailleurs, une demande de report et d'augmentation des crédits a été formulée auprès du bureau SPIB 2C pour les années 2024 et 2025.

- Reconversion de l'imprimerie

Une étude de reconversion de l'imprimerie en un nouvel espace de scanners à haut volume est lancée pour le dernier trimestre 2023.

L'étude permettra de concevoir les espaces en macro et micro zoning, d'analyser les différents circuits des fluides existants et de chiffrer le montant des travaux à réaliser.

A ce stade, 4 offres ont été reçues, 2 ont été écartés, le SDNC demandant notamment que les offres prévoient des présentations en 3D des chantiers. L'étude est réalisée avec le pôle numérique afin d'identifier clairement les besoins.

Du plomb a été trouvé sur des rambardes et des bâtis de fenêtre, qui ne devrait pas être touché par les travaux et ne nécessiterait pas, d'après la direction, d'être retiré.

Les travaux seront importants et coûteux, la Direction du SDNC souhaite boucler le projet dans l'année 2024 mais il sera lissé sur 2025 si besoin.

8) Rapport d'exercice d'évacuation

Le rapport d'exercice d'évacuation qui s'est déroulé le 05 septembre 2023 a été ajouté à l'ordre du jour de la FS. Il a permis d'identifier certaines lacunes, notamment le manque de « chargé d'évacuation ». Ce point a été repris lors des débats concernant le budget et a motivé le financement des stages nécessaires (voir point 2)

Il y figure également des recommandations que vous trouverez ci-après :

À ce titre je vous remercie de montrer physiquement à chaque nouvel arrivant :

- le plan d'évacuation incendie le plus proche de son bureau,
- la liste à jour des personnels ayant une formation de secouriste et/ou sachant se servir d'un extincteur (affichée sur notre intranet),
- le circuit d'évacuation,
- le point de rassemblement.

Tout nouvel arrivant sur le site sera informé des consignes particulières (fermeture des portes et fenêtres lors de l'évacuation, interdiction de prendre les ascenseurs...) relatives au bâtiment.

QUELQUES RAPPELS

- ▶ Les chargés d'évacuations doivent prévenir l'assistant de prévention du décompte des agents de leur secteur.
- ▶ Fermer toutes les portes et fenêtres, ne jamais prendre les ascenseurs. Pour les portes automatiques (imprimerie ou finition), les fermer manuellement en cas de panne.
- ▶ Rappeler à tous les agents de se regrouper au point de rassemblement extérieur et par service afin d'effectuer un comptage précis.
- ▶ Si un agent se trouve dans une zone différente de son lieu de travail habituel, il rejoint le point d'évacuation et signale sa présence au responsable sécurité.

Un rappel de toutes ces consignes à l'ensemble du personnel sera effectué au cours de l'année par les différents canaux d'information du SDNC

9) Questions diverses

- CGT : Fournitures d'EPI.

L'Assistant de prévention a répondu que les commandes sont en cours mais lorsqu'il manque une référence chez le fournisseur, cela bloque l'envoi de toute la commande. D'où le retard dans certains livraisons. Cependant certaines commandes d'urgence ont pu être faites et ont été livrées.

- Solidaires Finances Publiques est revenu sur le plan VIGIPIRATE qui a été rehaussé au niveau « Urgence Attentat » et a demandé si des mesures spécifiques étaient envisagées sur les sites du SDNC, notamment la direction, vu qu'il n'y a plus d'agent à l'accueil.

M. le directeur nous a indiqué qu'un rappel des règles et un appel à la vigilance avait été fait sur l'intranet du SDNC, notamment veiller particulièrement à la fermeture des portes qui donnent accès à l'extérieur, en évitant notamment les phénomènes de suivi : quand on franchit une porte donnant sur l'extérieur, veillez à la bonne fermeture de celle-ci après son passage.

- M. le directeur nous a informé avoir été sollicité par le Secrétariat Général pour le développement d'une application utilisable en mobilité pour les médecins du ministère.

Fin de la réunion à 12h15.